



## **Conseil d'administration**

**Objet :** Procès-verbal  
**Date :** Séance ordinaire du 18 janvier 2023  
**Heure :** 15 h (16 h aux Îles-de-la-Madeleine)  
**Lieu :** Vidéoconférence (Zoom)

---

### **MEMBRES PRÉSENTS :**

- M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau Directrice générale et secrétaire générale
- M. Antonio J. Blouin Groupe socio-économique et président
- M. Jean-Philippe Chartrand Groupe socio-économique
- M. Guillaume Chassé Enseignant, campus de Gaspé
- M<sup>me</sup> Claudia Delaney Entreprise
- M. Jean Gagné Directeur des études
- M<sup>me</sup> Josée Laflamme Groupe socio-économique
- M<sup>me</sup> Marie-Lyne Larrivée Professionnelle
- M<sup>me</sup> Junlian Leblanc Titulaire de DEC préuniversitaire
- M<sup>me</sup> Nathalie Leblanc Parent
- M<sup>me</sup> Josianne Pelosse Groupe socio-économique
- M<sup>me</sup> Nancy Vigneau Enseignante, campus des Îles-de-la-Madeleine





## **PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Vérification des présences et atteinte du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Déclaration d'intérêts ;
5. Suivi des postes au conseil d'administration ;
6. Adoption du procès-verbal du 14 novembre 2022 :
  - 6.1 Suivi du procès-verbal du 14 novembre 2022 ;
7. Adoption du procès-verbal du 30 novembre 2022 :
  - 7.1 Suivi du procès-verbal du 30 novembre 2022 ;
8. Période de questions pour la communauté collégiale.

## **DÉCISION**

9. Renouvellement du mandat de la directrice générale ;
10. Approbation de dépense — Simulateur de navigation ÉPAQ ;
11. Approbation de dépense — Service Internet aux résidences ;
12. Adoption de la Politique de la gestion intégrée des documents et des archives ;
13. Approbation de la nouvelle version du programme de *Sciences de la nature* du campus de Gaspé ;
14. Approbation de la nouvelle version du programme de *Sciences de la nature* du campus de Carleton ;
15. Approbation de la nouvelle version du programme de *Sciences de la nature* du campus des Îles ;
16. Nomination à la commission des études.



## **INFORMATION**

17. Dépôt du rapport annuel du CER 2021-2022 ;
18. Correspondance ;
19. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 14 novembre 2022 ;
20. Dépôt des rapports de vote électronique ;
21. Dépôt des rapports des comités du conseil d'administration ;
22. Suivi budgétaire ;
23. Information du président ;
24. Information de la directrice générale ;
25. Information du directeur des études ;
26. Suivi de la planification stratégique et du plan de la réussite 23-28 ;
27. Suivi des travaux à la résidence étudiante ;
28. Suivi du campus de Montréal ;
29. Suivi des activités à l'international ;
30. Questions diverses ;
31. Date de la prochaine séance ;
32. Levée de la séance.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 15 h 02 et souhaite la bienvenue aux membres. Le président souhaite la bienvenue à un nouveau membre :

- M<sup>me</sup> Nathalie Leblanc, représentante des parents d'étudiants.

M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau souligne le dernier CA de M. Jean Gagné ainsi que la qualité de son travail, de ses présentations au conseil d'administration et sa fine connaissance de l'établissement qui fait de lui un directeur des études remarquable. Le conseil d'administration le remercie pour son dévouement. À la fin de la séance, le président M. Antonio Blouin lui remettra un petit cadeau au nom du conseil d'administration. Les directeurs de services présents au campus de Gaspé viendront souligner avec M. Gagné son dernier CA. M. Gagné remercie M<sup>me</sup> Arseneau pour la complicité qu'ils ont eue pour l'avancement des dossiers ainsi que pour la collaboration avec la communauté collégiale qu'il a grandement appréciée. M. Blouin en profite pour souligner le professionnalisme de M. Gagné dans sa participation au conseil d'administration.

Le président demande l'autorisation aux membres que la séance soit enregistrée uniquement à des fins de transcription du procès-verbal. Une fois le procès-verbal adopté à la séance suivante du conseil, l'enregistrement sera supprimé.

## 2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET ATTEINTE DU QUORUM

La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire générale procède à la lecture de l'ordre du jour. Les membres sont invités à ajouter des sujets.

Sur une proposition de M. Jean-Philippe Chartrand, appuyée par M<sup>me</sup> Nancy Vigneau, il est résolu :

D'adopter le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 janvier 2023.

Résolution CA-2223-45

*Fichier joint : Projet\_Ordre du jour\_CA\_2023-01-18*

## 4. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président invite les membres à signifier tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts en lien avec un ou des sujets inscrits à l'ordre du jour.

Aucun conflit d'intérêts n'est signifié.

## 5. SUIVI DES POSTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Poste à pourvoir : deux postes pour la représentation étudiante, un poste pour le syndicat du personnel de soutien.
- Les démarches sont en cours pour pourvoir les postes vacants.
- Remplacement à venir : un poste pour les représentants de parents d'étudiants. Appel à tous les membres du conseil d'identifier des candidatures potentielles. Un message sera envoyé aux parents par le biais des étudiants et étudiantes. Un poste « entreprise ». Fin du deuxième et dernier mandat de M<sup>me</sup> Claudia Delaney. La démarche pour son remplacement a été initiée auprès du ministère.

## 6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2022

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité avec le Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé, appuyée par M<sup>me</sup> Nancy Vigneau, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2022.

Résolution CA-2223-46

*Fichier joint : Procès-verbal\_CA\_2022-11-14*

### 6.1 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2022

La directrice générale présente les suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2022.

## Collaboration avec Merinov

On se souviendra à la fin de la dernière année scolaire qu'il y avait un enjeu de confiance entre les deux organisations, et notre ancien président, M. Carol Cotton, avait fait parvenir une lettre au président du conseil d'administration de Merinov pour prévoir une médiation entre les deux instances. Cet automne, il y a eu quelques échanges entre M. Claude Camirand, M. Antonio Blouin et M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau sur la stratégie à adopter. Dans les suivis qui ont été faits, Monsieur Blouin a communiqué avec le président du CA de Merinov pour valider l'intérêt de celui-ci pour la médiation.

Monsieur Blouin apporte quelques précisions. Selon lui, depuis quatre ans, un climat de méfiance s'est installé entre les parties. Il a parlé avec le président du conseil d'administration de Merinov et, comme il est à Sept-Îles, il n'est pas dans l'action de tous les jours. Il mentionne qui est conscient du malaise en place et qu'il veut prendre les mesures nécessaires pour résoudre le malaise. Monsieur Blouin propose au président de Merinov de faire une réflexion sur les irritants et de nous proposer le profil d'un intervenant pour une médiation. S'il y a un refus de leur part, nous aurons une décision à prendre. Nous devons nous questionner sur le renouvellement de notre entente avec Merinov. Monsieur Blouin, précise que Monsieur Camirand est un collaborateur d'une bonne écoute et nous a fait la recommandation sage d'aller vers une médiation.

## **7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 NOVEMBRE 2022**

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité avec le Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Josée Laflamme, appuyée par M<sup>me</sup> Nancy Vigneau, il est résolu :  
D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 novembre 2022.

Résolution CA-2223-47

Fichier joint : Procès-verbal\_CA\_extraordinaire\_2022-11-30

### **7.1 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 30 NOVEMBRE 2022**

Il n'y a pas de suivi à faire sur le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 novembre 2022.

## 8. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

En conformité avec la résolution CA-02-176, la secrétaire générale a informé la communauté collégiale qu'une période de questions est prévue à l'ordre du jour de la réunion du conseil.

Aucune question n'a été posée.

## 9. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le conseil doit prendre position sur le renouvellement du mandat de la directrice générale.

Le président demande le huis clos pour le traitement de ce point et invite la directrice générale ainsi que la secrétaire de réunion, M<sup>me</sup> Sarah Savage, et le membre observateur, M. Charles Flageole, à se retirer de la salle pour ce point.

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé, appuyée par M. Jean-Philippe Chartrand, il est résolu :

D'ouvrir le huis clos à 15 h 15.

Résolution CA-2223-48

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé, appuyée par M. Jean-Philippe Chartrand, il est résolu :

De lever le huis clos à 15 h 37.

Résolution CA-2223-49

Le secrétaire du comité des ressources humaines, M. Éric Couillard, présente ce point.

Le comité des ressources humaines doit présenter son rapport d'évaluation du renouvellement du mandat de la directrice générale, comme indiqué dans le Règlement n° 3 du collège. Le secrétaire du comité des ressources humaines, M. Éric Couillard, fait rapport de la démarche du comité d'évaluation qui était composé de M. Antonio Blouin, président du conseil d'administration, M. Guillaume Chassé, membre interne, et M. Jean-Philippe Chartrand, membre externe.



## Renouvellement du mandat

**Considérant** que la directrice générale a signifié au conseil d'administration son intérêt de renouveler son mandat ;

**Considérant** les résultats positifs des évaluations annuelles de son rendement effectuées lors de son dernier mandat ;

**Considérant** la consultation menée au cours des mois de novembre et de décembre auprès de la commission des études, des associations et des syndicats du Cégep et étant donné que les résultats de cette consultation sont majoritairement très favorables au renouvellement du mandat de la directrice générale ;

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Josée Laflamme, appuyée par M<sup>me</sup> Claudia Delaney, il est résolu :  
De reconduire le mandat de la directrice générale.

Résolution CA-2223-50

## Durée du mandat

**Considérant** que la directrice générale a signifié au conseil d'administration son intérêt de renouveler son mandat pour une période de cinq ans ;

**Considérant** les résultats positifs des évaluations annuelles de son rendement faites lors son dernier mandat ;

**Considérant** le rapport positif que le comité d'évaluation a effectué sur l'analyse du renouvellement ou du non-renouvellement de mandat de la directrice générale ;

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Nancy Vigneau, appuyée par M<sup>me</sup> Josée Laflamme, il est résolu :  
De renouveler le mandat de la directrice générale pour une période de cinq ans soit du 19 juin 2023 au 16 juin 2028.

Résolution CA-2223-51

Une motion de félicitations est proposée par M<sup>me</sup> Claudia Delaney pour les excellents résultats du mandat de M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau et pour son dévouement comme directrice générale. Monsieur Guillaume Chassé appuie la motion de félicitations.

Monsieur Éric Couillard demande la collaboration des membres pour ne pas diffuser l'information avant que le communiqué confirmant le renouvellement de M<sup>me</sup> Arseneau soit envoyé par le service des communications le 19 janvier 2023.

## 10. APPROBATION DE DÉPENSE — SIMULATEUR DE NAVIGATION ÉPAQ

La directrice des ressources financières, M<sup>me</sup> Karoline Morris, présente ce point.

Un simulateur de navigation permet de reconstituer en classe les conditions extrêmes avec lesquelles les pêcheuses et les pêcheurs doivent parfois composer. Cet équipement est requis par Transports Canada, ce qui fait en sorte qu'un simulateur est obligatoire pour que l'ÉPAQ délivre les certifications d'instruments de navigation.

L'installation du simulateur actuel remonte aux années 1980 et la mise à jour du logiciel, à 2010. Il a donc atteint sa durée de vie utile. Outre le DEP en Pêche professionnelle, le programme de Techniques d'aquaculture et la formation continue des capitaines des classes 3 et 4 offrent également des cours de navigation sur le simulateur.

Le nouvel équipement convoité donnera un nouveau souffle à l'enseignement de la navigation à l'école nationale, il assurera la même fonction que l'ancien, mais avec beaucoup plus de précision.

Ayant reçu une réponse positive aux nombreuses démarches faites pour l'obtention d'un financement pour permettre l'acquisition d'un tel équipement, un appel d'offres public a donc été publié sur le SEAO pour recevoir des soumissions pour l'acquisition d'un nouveau simulateur de navigation.

L'appel d'offres a été lancé le 9 décembre 2022 sur le SEAO. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 10 janvier 2023. Deux entreprises ont déposé une soumission. Après l'analyse de la conformité des soumissions, le contrat est accordé au plus bas soumissionnaire.

**Considérant** l'analyse de la conformité des soumissions reçues et l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire ;

**Considérant** que cette offre répond aux besoins exprimés dans le devis technique inclus dans l'appel d'offres ;

**Considérant** que cette offre respecte le budget de la subvention accordée ;

**Considérant** que la politique d'achat confie au conseil d'administration la responsabilité d'approuver les dépenses de 75 000 \$ et plus ;

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé, appuyée par M<sup>me</sup> Nancy Vigneau, il est résolu :

D'approuver la dépense de 1 422 986 \$ plus taxes pour l'acquisition d'un simulateur de navigation pour l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec auprès de l'entreprise Kongsberg Digital Simulation Ltd.

Résolution CA-2223-52

## 11. APPROBATION DE DÉPENSE — SERVICE INTERNET AUX RÉSIDENCES

La directrice des ressources financières, M<sup>me</sup> Karoline Morris, présente ce point.

Le contrat arrive à échéance pour le service Internet à la résidence étudiante du campus de Gaspé, ce qui nous a amenés à publier un appel d'offres. Nous souhaitons, par le fait même, changer de technologie et aller vers la fibre optique afin d'offrir aux résidents un meilleur rendement.

Ainsi, un appel d'offres public a été publié sur le SEAO pour recevoir des soumissions pour assurer le service d'accès Internet de haut débit par fibre optique à chacun des appartements et pavillons de notre résidence étudiante.

L'appel d'offres a été lancé le 14 décembre 2022 sur le SEAO. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 13 janvier 2023. Deux entreprises ont déposé une soumission. Après l'analyse de la conformité des soumissions, le contrat est accordé au plus bas soumissionnaire.

**Considérant** l'analyse de la conformité des soumissions reçues et l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire ;

**Considérant** que cette offre répond aux besoins exprimés dans le devis technique inclus dans l'appel d'offres ;

**Considérant** que cette offre respecte le budget prévisionnel de ce contrat ;

**Considérant** que la politique d'achat confie au conseil d'administration la responsabilité d'approuver les dépenses de 75 000 \$ et plus ;

Sur une proposition de M. Jean Gagné, appuyée par M<sup>me</sup> Nancy Vigneau, il est résolu :

D'approuver la dépense de 190 955 \$ plus taxes pour un contrat de cinq ans pour le service d'accès Internet de haut débit par fibre optique à notre résidence étudiante du campus de Gaspé auprès de l'entreprise Cogeco Connexion inc.

Résolution CA-2223-53

## 12. ADOPTION DE LA POLITIQUE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES

M<sup>me</sup> Sarah Savage, membre du comité de pilotage de la gestion intégrée des documents, présente ce point.

Le projet de gestion intégrée des documents (GID) a pour objectif d'assurer une saine gestion des documents administratifs du Cégep de la Gaspésie et des Îles. Cette gestion tient compte de l'ensemble des documents produits par notre organisation indépendamment de leur support (papier, numérique) et de leur valeur (court ou long terme) de leur création ou réception jusqu'à leur élimination ou leur conservation. Cette démarche nécessite l'utilisation de nouveaux outils technologiques, d'un plan de classification et d'un calendrier de conservation, qui soutiennent quotidiennement les unités administratives et le personnel dans leurs activités. Les organismes publics sont tenus de respecter des exigences qui encadrent la gestion des documents publics, comme le prévoit la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et la Loi sur les archives.

La politique de gestion intégrée des documents et des archives constitue le cadre général de la gestion intégrée des documents analogiques et numériques du Cégep, et ce, tout au long de leur cycle de vie. Elle précise également les responsabilités des divers intervenants concernés.

**Considérant** l'avis favorable du comité de direction pour l'adoption de la politique ;

**Considérant** l'article 2.04 du Règlement de régie interne qui confie au conseil d'administration la responsabilité d'adopter toutes modifications aux politiques et aux règlements du Cégep de la Gaspésie et des Îles ;

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Marie-Lyne Larrivée, appuyée par M. Jean-Philippe Chartrand, il est résolu :

D'adopter la politique de la gestion intégrée des documents et des archives.

Résolution CA-2223-54

M. Guillaume Chassé demande quand seront rendus disponibles les calendriers de conservation. M<sup>me</sup> Savage précise qu'en fonction du calendrier de déploiement, les documents seront rendus disponibles quand le processus de la gestion intégrée des documents (GID) sera commencé dans les services.

*Fichier joint : Politique GID Cégep de la Gaspésie et des Îles*

## 13. APPROBATION DE LA NOUVELLE VERSION DU PROGRAMME DE SCIENCES DE LA NATURE DU CAMPUS DE GASPÉ

Le directeur des études, M. Jean Gagné, présente ce point.

Le ministère de l'Enseignement supérieur a fait paraître, à la fin de 2021, un nouveau devis pour le programme de *Sciences de la nature*, donc il était nécessaire de faire une nouvelle version locale de ce programme.

Depuis 2014, des démarches de consultations ont été menées par le comité ministériel et les départements de sciences, de mathématiques et d'informatique du campus de Gaspé se sont impliqués activement. Pour élaborer ce cahier de programme, l'équipe d'enseignantes et d'enseignants de ces départements a consulté les équipes de direction et de l'organisation scolaire, les aides pédagogiques individuelles, les enseignantes et les enseignants de la formation générale ainsi que les conseillères et les conseillers pédagogiques de l'établissement du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Deux sondages informels ont été effectués auprès des étudiantes et des étudiants du programme afin de connaître leurs opinions sur certains enjeux précis. Depuis environ un an, l'équipe d'enseignantes et d'enseignants du campus de Gaspé a collaboré de façon étroite afin de donner forme à une cette version actualisée du programme de *Sciences de la nature*.

M. Gagné propose de faire une introduction commune à tous les programmes qui vont être présentés dans les trois points suivants. Quelques précisions seront apportées en fonction des différentes versions. Le programme de *Sciences de la nature* est un programme préuniversitaire qui permet l'accès aux disciplines de la santé, de nature scientifique et du génie. Les devis sont assez formatés et la marge de manœuvre pour avoir des programmes différents est limitée. Les trois programmes revus sont plutôt semblables au niveau des cours et des liens compétences-cours. Les activités d'intégration toutefois sont propres et adaptées à chacun des campus.

Les intentions éducatives pour le programme de Gaspé sont les suivantes :

- Développer l'autonomie ;
- L'esprit de synthèse ;
- Curiosité intellectuelle et esprit critique ;
- Développer des compétences disciplinaires variées ;
- Des habiletés en laboratoire ;
- Aptitudes recherche documentaire et travail d'équipe ;
- Favoriser le développement de l'individu par une éducation plus personnalisée et sensible aux particularités régionales.

**Considérant** l'avis favorable de la commission des études sur le nouveau programme à sa séance du 18 janvier 2023 ;

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Nancy Vigneau, appuyée par M. Jean-Philippe Chartrand, il est résolu :

D'approuver la nouvelle version locale du programme de *Sciences de la nature* du campus de Gaspé, afin de permettre son démarrage à l'automne 2023.

Résolution CA-2223-55

Fichier joint : Sciences de la nature\_Gaspé\_30 novembre 2022

## 14. APPROBATION DE LA NOUVELLE VERSION DU PROGRAMME DE SCIENCES DE LA NATURE DU CAMPUS DE CARLETON

Le directeur des études, M. Jean Gagné, présente ce point.

Le ministère de l'Enseignement supérieur a fait paraître, à la fin de 2021, un nouveau devis pour le programme de *Sciences de la nature*, donc il était nécessaire de faire une nouvelle version locale de ce programme.

Les démarches liées à la nouvelle version du programme ont consisté en des séances de travail hebdomadaire en sous-comité (réflexions concernant la structure du programme, les intentions éducatives, la méthodologie, la pédagogie de première session et les autres enjeux soulevés par la réalité locale et le nouveau devis).

À l'hiver 2022, M<sup>me</sup> Joëlle Marenger a agi comme enseignante-accompagnatrice et à l'automne 2022, M. Patrice Quévillon était l'enseignant-accompagnateur.

La prise de décisions et l'approbation des orientations ont été faites lors des rencontres en comité de programme (rédaction des différentes parties du cahier de programme logigramme, tableaux cours-compétence, compétence-cours, substitution, etc.)

Des séances de travail en département ont également eu lieu, des consultations et discussions auprès de différentes personnes : API, organisation scolaire, disciplines contributives, etc.

Pour le campus de Carleton, les intentions éducatives sont les suivantes :

- Interdisciplinarité ;
- Développement durable ;
- Initiation à la recherche.

**Considérant** l'avis favorable de la commission des études sur le nouveau programme à sa séance du 18 janvier 2023 ;

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé, appuyée par M<sup>me</sup> Marie-Lyne Larrivée, il est résolu :

D'approuver la nouvelle version locale du programme de *Sciences de la nature* du campus de Carleton, afin de permettre son démarrage à l'automne 2023.

Résolution CA-2223-56

Fichier joint : Sciences de la nature\_Carleton\_30 novembre 2022

## 15. APPROBATION DE LA NOUVELLE VERSION DU PROGRAMME DE SCIENCES DE LA NATURE DU CAMPUS DES ÎLES

Le directeur des études, M. Jean Gagné, présente ce point.

Le ministère de l'Enseignement supérieur a fait paraître, à la fin de 2021, un nouveau devis pour le programme de *Sciences de la nature*, donc il était nécessaire de faire une nouvelle version locale de ce programme.

Les démarches liées à la nouvelle version du programme ont consisté en des séances de travail hebdomadaires en sous-comité réflexion concernant la structure du programme, les intentions éducatives, la méthodologie, la pédagogie de première session et les autres enjeux soulevés par la réalité locale et le nouveau devis.

La prise de décisions et l'approbation des orientations ont été faites lors des rencontres en comité de programme (rédaction des différentes parties du cahier de programme logigramme, tableaux cours-compétence, compétence-cours, substitution, etc.)

Des séances de travail en département ont également eu lieu, des consultations et discussions auprès de différentes personnes : API, organisation scolaire, disciplines contributives, etc.

**Considérant** l'avis favorable de la commission des études sur le nouveau programme à sa séance du 18 janvier 2023 ;

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé, appuyée par M<sup>me</sup> Josée Laflamme, il est résolu :

D'approuver la nouvelle version locale du programme de *Sciences de la nature* du campus des Îles-de-la-Madeleine, afin de permettre son démarrage à l'automne 2023.

Résolution CA-2223-57

M<sup>me</sup> Nathalie Leblanc demande si, concrètement, le nouveau programme fait une différence dans le parcours des étudiants.

M. Guillaume Chassé lui répond en mentionnant que certains cours vont changer, par exemple un cours d'informatique se rajoute. Pour quelqu'un qui a déjà amorcé le programme de *Sciences de la nature* et qui souhaite poursuivre dans le nouveau programme, ce sera un peu plus long pour compléter le cursus. Les modifications sont moindres pour les étudiants des campus de Carleton et des Îles comme le programme existant était plus près du nouveau devis du ministère. Les modifications seront un peu plus significatives pour le nouveau programme en *Sciences de la nature* de Gaspé.

Fichier joint : Sciences de la nature\_Îles\_30 novembre 2022

## 16. NOMINATION À LA COMMISSION DES ÉTUDES

Le directeur des études, M. Jean Gagné, présente ce point.

En conformité avec le Règlement n° 10, il convient de nommer un ou une responsable de programme technique du campus de Gaspé pour faire partie de la commission des études à la suite à la démission en cours de mandat de M. Samuel Morin. Dans cette situation, il est prévu au règlement que l'on procède à son remplacement d'un responsable de programme jusqu'à la fin prévue du mandat initial, soit juin 2022.

Cinq responsables de programme sont nommés par le conseil d'administration sur recommandation de la direction générale. Un de l'enseignement technique du campus de Gaspé, un de l'enseignement préuniversitaire du campus de Gaspé, un de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec, un du campus des Îles-de-la-Madeleine et un du campus de Carleton-sur-Mer.

L'article 3.1 du Règlement n° 10 prévoit la nomination des personnes responsables de programmes par résolution du conseil sur recommandation de la directrice ou du directeur général, après avoir été choisi parmi les enseignants responsables de programme, par les assemblées syndicales respectives.

**Considérant** la recommandation favorable de la direction générale ;

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Claudia Delaney, appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :  
De nommer M. Olivier Provencher pour faire partie de la commission des études à titre de responsable de programme technique du campus de Gaspé jusqu'au 30 juin 2023.

Résolution CA-2223-58



## 17. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU CER 2021-2022

M<sup>me</sup> Aimie Forbes, conseillère pédagogique, présente ce point.

Le comité d'éthique de la recherche (CER) du Cégep de la Gaspésie et des Îles a été formé officiellement le 11 mai 2014 à la suite d'une résolution du conseil d'administration.

La mission du CER est de s'assurer que toute la recherche avec des participants humains se déroule conformément aux principes éthiques comme énoncés dans la [Politique sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains](#).<sup>1</sup>

Le 18 novembre dernier, le CER a approuvé le rapport annuel faisant état des activités pour l'année 2021-2022.

M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau félicite le comité d'éthique et de la recherche. Elle souligne le professionnalisme des membres. Il s'agit d'une fierté, comme cégep de région, de pouvoir compter sur des gens dévoués qui prennent leur rôle à cœur et au sérieux.

*Fichier joint : CER-Rapport-annuel-2021-2022\_vapprouvee\_signé*

## 18. CORRESPONDANCE

- Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur du 15 novembre 2022 ;
- Programme d'études techniques d'éducation à l'enfance [322.A1] ;
- Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur du 8 décembre 2022 ;
- Régime budgétaire et financier des cégeps 2022-2023.

## 19. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 14 NOVEMBRE 2022

Le procès-verbal est déposé à titre informatif.

M. Guillaume Chassé précise que le document n'était pas disponible dans les documents, mais M<sup>me</sup> Sarah Savage indique qu'elle fera le suivi pour que le document soit rendu disponible dès demain aux membres du conseil d'administration.

*Fichier joint : Procès-verbal\_CE\_2022-11-14*

---

<sup>1</sup>[https://personnel.cegepgim.ca/attachments/article/391/Politique%20ethique%20recherche%20etres%20humains\\_V2.pdf](https://personnel.cegepgim.ca/attachments/article/391/Politique%20ethique%20recherche%20etres%20humains_V2.pdf)

## 20. DÉPÔT DU RAPPORT DE VOTE ÉLECTRONIQUE

Le rapport de vote électronique suivant est déposé à titre informatif :

- 2022-12-01 — Admissions au campus de Montréal.

## 21. DÉPÔT DES RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les rapports sont déposés à titre informatif :

- Comité des ressources humaines — 18 novembre 2022 ;
- Comité des ressources humaines — 21 décembre 2022.

## 22. SUIVI BUDGÉTAIRE

La directrice des ressources financières, M<sup>me</sup> Karoline Morris, présente ce point.

### Enseignement régulier

Le suivi budgétaire présenté fait état de la situation au 31 décembre 2022, nous avons donc entamé 50 % de l'année. Globalement, les dépenses au réel représentent 47,95 % à ce moment-ci de l'année, tout se déroule comme prévu. Madame Morris donne des explications sur certains écarts.

En février, nous serons en mesure d'avoir plus d'indicateurs sur les coûts de convention, afin de définir un portrait plus global de l'année et de ce qui s'en vient. Jusqu'à maintenant, il y a un écart de 7 %, ce qui n'est pas majeur. Selon l'évaluation de notre Service des ressources humaines, ces coûts pourraient prendre plus d'ampleur d'ici la fin de l'année.

Ensuite, au niveau du poste budgétaire Hygiène, sécurité et perfectionnement, nous avons un écart de 17 % de moins. Les formations peuvent être prévues plus au printemps qu'à l'automne.

Au niveau du poste budgétaire Frais bancaire, nous avons une économie de 29,53 % qui comprend principalement les frais des cartes de crédit. Ayant eu moins de transactions au campus de Montréal, nous aurons des économies sur ce poste budgétaire d'ici la fin de l'année.

En ce qui concerne le poste budgétaire : Autres dépenses, il y a un écart de 7 % qui est occasionné par le fait que plusieurs postes importants tels que cotisations, honoraires, contrat d'informatique et d'assurance.

## Services autofinancés

### Groupe Collegia

Nous observons un excédent de 56 036 \$. Le campus de Montréal continue d'opérer à très petite échelle (70 étudiants). La baisse substantielle des frais fixes contribue au résultat positif constaté au 31 décembre. Les autres activités de Groupe Collegia performant bien, autant au niveau des AEC, de la RAC, que du Service aux entreprises ainsi que pour les activités à l'international. La cible attendue est toujours réaliste.

### Résidences

Le surplus provient, essentiellement, du logis-vacances de l'été dernier. Un profit de 13 000 \$ avait été anticipé. Ce montant sera réinvesti pour couvrir les besoins croissants au niveau de la sécurité. Ce service est en contrôle.

### Service de l'activité physique de Gaspé

Malgré une reprise des activités, les résultats attendus ne sont pas au rendez-vous. L'augmentation des coûts fixes influence aussi le portrait. Un comité pour évaluer la situation et pour planifier une relance sera mis en place au courant des prochaines semaines. Ce service demeure fragile.

### Gymnase de Carleton

Rien de particulier à signaler, tout se déroule comme prévu jusqu'à maintenant. Depuis notre partenariat avec Bouge pour que ça bouge, une dynamisation de notre gymnase est constatée. Les résultats au 31 décembre sont encourageants.

### Formation continue à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec

La perte constatée, à ce moment-ci de l'année, est normale puisqu'un nombre significatif de formations se donne à l'hiver et au printemps. Toutefois, le portrait pour ce service risque d'être différent des prévisions faites en raison de la perte d'un important contrat avec le Bureau de Services Québec (BSQ - anciennement le Centre local d'emploi). Des précisions sont à venir.

## 23. INFORMATION DU PRÉSIDENT

### Activités du président

17 novembre 2022

- Fête de la reconnaissance à Gaspé

18 novembre 2022

- Comité sélection : Entrevues DE

25 novembre 2022

- Comité de sélection : Présentation des résultats des tests psychométriques

8 décembre 2022

- Forum des présidents

14 décembre 2022

- Webinaire avec Pierre Fortin : Pérennité et impact des cégeps

21 décembre 2022

- Comité RH : Renouvellement du mandat de la DG

21 décembre 2022

- Rencontre de travail avec la DG
- Forum des présidents

### Offre de service de Collecto

- Dotation et accompagnement des hors-cadres
- Renouvellement de mandat
- Accompagnement des 100 premiers jours
- Préparation de la relève
- Modification au règlement sur les conditions de travail des hors-cadres

### Consultations prébudgétaires

- Transition démographique, numérique et verte
- Taux de diplomation
- Formation pour les gens sur le marché du travail
- Installations et équipements, 450 M\$
- Résidences étudiantes
- Recrutement à l'étranger

Taux de réussite des étudiants et des étudiantes en sciences infirmières.

## 24. INFORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale transmet les points d'information suivants :

### Rentrée de janvier

Les rencontres d'accueil ont eu lieu dans les campus. À l'hiver, les directeurs de campus assurent les rencontres localement. La directrice générale a été présente à celle du campus de Gaspé et assistera à celle du campus des Îles puisqu'elle sera sur place au moment de la rencontre.

Le nouveau directeur des études, M. Serge Rochon sera en poste à compter de lundi prochain. L'intérim au campus des Îles est assuré par M<sup>me</sup> Josyane Laroche, en attendant la nomination à la direction du campus. Elle avait réalisé l'intérim en 2020, donc cela facilite la transition.

Une séance extraordinaire du conseil d'administration se tiendra prochainement afin d'entériner la décision du comité de sélection pour le remplacement à la direction du campus des Îles, si le processus de sélection est concluant.

### AEC *Intégration à la profession infirmière du Québec*

D'ici la fin du mois de janvier, nous entamerons une démarche avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et le CISSS de la Gaspésie auprès des élus municipaux en lien avec le programme d'AEC *Intégration à la profession infirmière du Québec*. Il y aura une nouvelle cohorte à l'automne 2023. Il y a actuellement des difficultés de logement et d'accès aux garderies dans la région. Les élus municipaux seront sollicités pour faire avancer les choses, afin de favoriser l'accès au logement. C'est un projet très important pour la région et l'ensemble de la communauté en bénéficiera.

### Colloque de la Direction des affaires internationales de la Fédération des cégeps

Chaque hiver, la Fédération des cégeps tient un colloque sur des enjeux propres aux cégeps, par rapport au recrutement ou aux projets de coopération internationale. La directrice générale a été invitée à prendre part à un panel le 15 février prochain pour parler de l'expérience du Cégep de la Gaspésie et des Îles à l'international. Nous avons une longueur d'avance et sommes vus dans le réseau collégial comme le cégep le plus expérimenté.

## 25. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le directeur des études, M. Jean Gagné, transmet les informations suivantes :

La direction des études a tenu des journées pédagogiques dans chacun des campus et les équipes enseignantes sont actuellement à faire la préparation des cours pour la session d'hiver 2023.

En ce moment, nous sommes dans une phase où il y a de nouveaux devis ministériels de produits pour plusieurs programmes et c'est ce qui occupe majoritairement les équipes à la direction des études.

Finalement, l'implantation des dispositions de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec aura des impacts sur la structure de l'offre de programme en anglais dans le réseau. On devra modifier certains éléments de la mise en œuvre de nos programmes en anglais au campus de Gaspé. Des suivis à ce sujet seront faits à la prochaine séance du conseil d'administration.

## 26. SUIVI DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET DU PLAN DE LA RÉUSSITE 23-28

La directrice générale présente les principaux suivis en lien avec le renouvellement de la planification stratégique et du plan de la réussite.

Le projet de planification stratégique suit son cours au niveau du calendrier. La firme IdéesFX nous a fait un premier dépôt de ce que pourrait être notre planification stratégique 2023-2028. Le comité interne qui assure le suivi s'est rencontré la semaine dernière pour discuter du document et des cibles qui pourraient être proposées. Nous allons consulter certains groupes précis afin d'obtenir leurs commentaires pour ensuite, les transmettre à la firme et apporter les modifications nécessaires.

La commission des études et le conseil d'administration seront consultés en mars pour ensuite retourner auprès du personnel pour une dernière consultation. Nous aimerions être en mesure d'adopter la planification stratégique à la séance du conseil d'administration prévue en juin.

La prochaine étape vise à prévoir comment nous allons réévaluer cette planification stratégique et se doter d'un calendrier de travail, ce qui aidera le conseil d'administration.

## 27. SUIVI DES TRAVAUX À LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE CAMPUS DE GASPÉ

Il n'y a pas de nouveaux suivis. Les travaux suivent leurs cours.

## 28. SUIVI DU CAMPUS DE MONTRÉAL

La directrice générale présente les principaux suivis en lien avec le campus de Montréal.

Trois nouveaux programmes devraient commencer cet hiver. Comme notre partenaire Matrix assume une plus grande partie des coûts, la perte anticipée sera moindre.

La Loi sur la langue officielle et commune du Québec (Loi 14) aura un impact également au campus de Montréal. Nous attendons des précisions sur le niveau de français attendu des étudiants qui n'étudient pas en français. Nous prévoyons de recevoir environ 150 étudiants au campus pour l'hiver 2023.

## 29. SUIVI DES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

Les fiches de projets sont déposées à titre informatif.

*Fichier joint : Fiches\_projets\_international\_2023-01-18*

## 30. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée.

## 31. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration est prévue le 8 mars 2023.

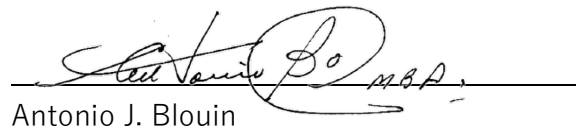
Une séance extraordinaire sera probablement nécessaire pour entériner la nomination à la direction du campus des Îles-de-la-Madeleine, si le processus est concluant après les entrevues prévues cette semaine.

M<sup>me</sup> Karoline Morris précise également que deux appels d'offres sont en analyse et nécessiteront des votes électroniques dans les prochaines semaines.

## 32. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Josée Laflamme, appuyée par M<sup>me</sup> Nancy Vigneau, le président lève la séance après épuisement de l'ordre du jour à 16 h 59. M. Antonio Blouin salue la participation de M. Jean Gagné, directeur des études.

## SIGNATURES



Antonio J. Blouin

Président du conseil d'administration



Yoaine Arseneau

Directrice générale et secrétaire générale